



## Nouvelles d'Espagne et du Portugal

*Energie et environnement*

Octobre-Novembre 2018

- *Adoption de mesures en Espagne et au Portugal visant à limiter l'augmentation du tarif de l'électricité.*
- *Le régulateur espagnol remet au gouvernement un rapport proposant une réduction de la rétribution des activités de transport et de distribution d'électricité pour la période 2020-2025.*
- *L'Espagne desserre l'étau autour de l'autoproduction-consommation d'électricité.*
- *Le Portugal lance une consultation publique sur son programme d'adaptation au changement climatique.*
- *La tempête Leslie s'abat sur le Portugal.*
- *Les sites espagnols du groupe Renault mettent le cap sur les véhicules hybrides.*

### ENERGIE

#### FOURNISSEURS ENERGETIQUES DE L'ESPAGNE

CORES (entreprise publique chargée de la sécurité énergétique de l'Espagne en matière d'hydrocarbures) a présenté les chiffres du premier semestre 2018. Pour le pétrole, les principaux fournisseurs (5 565kt), soit +1,9% par rapport à la même période 2017, ont été le Nigéria (13,6%), l'Arabie Saoudite (11%), la Libye (10,2%) et l'Iran (9,4%). Les importations des pays OPEP ont représenté 57% du total. Les principaux fournisseurs en gaz (255 525 GWh importés, +2,5% par rapport à la même période 2017) ont été l'Algérie (47%), le Nigéria (11%) et l'Egypte (6,4%). 57,2% des importations de gaz provenaient des trois gazoducs en service avec l'Afrique du nord, le reste (42,8%) de méthanières.

#### LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT PORTUGAIS AFFECTE PAR LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre António Costa a remanié son gouvernement le 14 octobre, à la veille de l'annonce du projet de budget 2019. Le secrétariat d'Etat à l'Energie a été transféré du ministère de l'Economie vers celui de l'Environnement, et a été confié à M. João Galamba. Cette nomination a fait l'objet de nombreuses critiques, principalement de la part du parti de droite (PSD) du fait de « l'inexpérience » de ce dernier. Le ministère de l'Environnement demeure sous l'autorité de Pedro Matos Fernandes et a été renommé ministère de l'Environnement et de la Transition énergétique.

#### LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL IMPOSE UN MORATOIRE SUR L'IMPOT A LA GENERATION ELECTRIQUE POUR CONTROLER LA HAUSSE DU TARIF DE L'ELECTRICITE

Suite à l'augmentation substantielle du prix de l'électricité enregistré ces derniers mois (le prix de gros a atteint un record annuel de 75,93 €/MWh; augmentation de 37% en août 2018 par rapport au même mois de l'année dernière), le gouvernement espagnol a annoncé : a) la suppression, pendant une période de six mois, de l'impôt de 7%, instauré en 2012 et appliqué à la génération électrique (supposant pour l'Etat un manque à gagner d'1Md€/an) et b) la



suppression du centime vert (appliqué aux centrales à gaz). Selon la ministre pour la transition écologique, ces mesures induiront une baisse de 2,5 à 4% de la facture des ménages et de 5 à 5,5% pour les grands industriels.

### **LE REGULATEUR ESPAGNOL PROPOSE AU GOUVERNEMENT ESPAGNOL UNE REVISION A LA BAISSSE DE LA REMUNERATION DU TRANSPORT ET DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE.**

Le régulateur espagnol (CNMC) a remis au gouvernement le 30 octobre dernier son plan de financement du transport et de la distribution d'électricité 2020-2025 dans lequel il propose que cette activité soit rétribuée à hauteur de 5,46% (contre 6,5% actuellement), alors que REE exige une rémunération d'au moins 6,2-6,4%, sans quoi celle-ci accuserait un manque à gagner de 120M€/an. Le gouvernement de ce pays a jusqu'à la fin de l'année pour se prononcer sur cette proposition.

### **LE PROJET DE BUDGET PORTUGAIS POUR 2019 CONTIENT DES PROPOSITIONS POUR ABAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITE ET POUR RESPECTER L'OBJECTIF DE NEUTRALITE CARBONE A L'HORIZON 2050**

Le projet de budget 2019 présente plusieurs mesures concernant le secteur de l'énergie, le Premier ministre António Costa déclarant que celles-ci pourraient réduire de plus de 10 % le prix de l'électricité. Pour mémoire, le Portugal est le 3<sup>ème</sup> pays de l'Union européenne ayant les prix de l'électricité les plus élevés.

Le projet de Budget 2019 prévoit ainsi une réduction de la TVA sur l'électricité, de 23 % à 6 % pour la puissance souscrite jusqu'à 3,45 kVA. Cette mesure ne concernera que la puissance souscrite la plus basse pour les consommateurs domestiques, soit une part très faible des consommateurs. De fait, le coût de cette mesure, associé à une réduction de la TVA sur le gaz, n'est estimé qu'à 19 M€. Le gouvernement prévoit également une extension de la contribution extraordinaire du secteur énergétique aux entreprises des énergies renouvelables (CESE) créée en 2014 et qui est fortement contestée par les principales entreprises du secteur (de fait, en 2017, le gouvernement n'a reçu que 317,4 M€ à ce titre au lieu de 655,4 M€, certaines entreprises telles que *GALP* se refusant à verser la CESE). Cette mesure devrait permettre la collecte de 30 M€ supplémentaires qui viendrait réduire le déficit tarifaire, qui s'élevait à 5 Md€ en 2017.

Les autres mesures concernent principalement la décarbonation de l'économie. Ainsi, le projet de budget prévoit la hausse de 10 % à 25 % de la taxe charbon, payée par les entreprises productrices d'énergie à partir de charbon ou de dérivés carbonés. Cette taxe représentera 17,5 M€ de recettes : elle financera la réduction du déficit tarifaire et le fonds pour un secteur énergétique durable. Le gouvernement souhaite taxer à hauteur de 100 % le charbon d'ici 2022, en ligne avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 et de neutralité carbone à l'horizon 2050. Par ailleurs, le projet de budget propose la création de certificats verts et de garantie d'origine de l'électricité sur le marché ibérique MIBEL.

### **LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS CONTRAINT EDP A REMBOURSER UN EXCES DE COMPENSATION VERSEE AU TITRE DE L'ANNULATION DES OBLIGATIONS D'ACHAT A LONG TERME D'ÉLECTRICITE**

Le gouvernement a annoncé que l'électricien national *Eletricidade de Portugal* (EDP) avait perçu un excès de compensations (CMEC- *Custos de Manutenção do equilíbrio contratual*) au titre de l'annulation en 2007 des obligations d'achat à long terme d'électricité. En conséquence, il estime qu'EDP doit rembourser 285M€ aux consommateurs portugais, via une baisse du prix de l'électricité ou une diminution du déficit tarifaire (5 Md€ en 2017). Le gouvernement étudie en outre la possibilité de réclamer 72 M€ supplémentaires. Les CMEC sont depuis longtemps sujets à polémique, étant qualifiés par leurs détracteurs de « *rentes excessives* » et faisant l'objet de soupçons de corruption et de conflits d'intérêt. L'électricien a annoncé son intention de faire appel au Tribunal d'arbitrage international de l'énergie et a annoncé que ses résultats pour 2018 pourraient être réduits de moitié, soit d'environ 300 à 400 M€. Selon le président exécutif d'EDP, António Mexia, cette situation expliquerait la décision du 2<sup>ème</sup> actionnaire d'EDP, *Capital Group*, de réduire fin septembre sa position de 9,97 % à 3 % dans le capital de l'entreprise puis de s'en retirer totalement le 14 octobre.



### **L'ESPAGNE PROLONGE LE DELAI POUR LA CONSTRUCTION DES PARCS EOLIENS**

Afin d'atteindre l'objectif de 20% d'EnR dans le mix d'énergie finale (16,2% en 2017) à l'horizon 2020, le ministère espagnol de l'énergie avait prévu sur la période 2015-2020 (*Plan de Desarrollo de la Red de Transporte de Energía Eléctrica*), l'installation de 6 473MW d'EnR (dont 4700MW d'éolien). Alors que le gouvernement avait lancé un premier appel d'offres (AO) en janvier 2016 pour l'installation de 700 MW d'ENR (500MW d'éolienne et 200MW de photovoltaïque) et un second AO, en juillet 2017, pour l'installation de 3000MW, seulement 100MW correspondant à ces deux AO ont été mis en service depuis. Les lauréats de ces AO étaient obligés de mettre en service, sous peine de perte des droits acquis, ces installations avant le 31 décembre 2018. Le gouvernement a annoncé qu'il prolongera ce délai jusqu'au 31 mars 2020 en raison des retards pris dans le montage financier des différents projets.

### **LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL FAVORISERA L'AUTOPRODUCTION-CONSOMMATION**

Afin de développer l'autoproduction/consommation d'électricité, le gouvernement espagnol a annoncé la suppression de l'«impôt sur le soleil» (instauré en 2015) obligeant chaque utilisateur du réseau électrique à participer à l'effacement progressif de la dette du système électrique (*déficit tarifario* ou dette résultant de la différence entre le prix de revient de l'électricité et son prix de vente par les électriciens (régulé par un «tarif» pour environ 90% des usagers). L'origine de ce déficit remonte au début des années 2000 : les différents gouvernements qui se sont succédé depuis (droite puis gauche) n'ont jamais ajusté le tarif de l'électricité et le coût croissant de l'énergie, d'abord dû à la hausse du pétrole et à une politique généreuse de primes aux énergies renouvelables.

Cette annonce, fort bien accueillie par les associations espagnoles de producteurs d'énergies renouvelables, représente un coup dur pour les cinq grands énergéticiens (IBERDROLA, ENDESA, EDP, NATURGY et VIESGO, assurant 90% de la génération électrique du pays) favorables au maintien d'une telle taxe arguant de la nécessité d'équilibrer le système électrique espagnol et de résorber le déficit tarifaire.

### **REFORME DES CRITERES PERMETTANT DE BENEFICIER DU TARIF SOCIAL DE L'ELECTRICITE EN ESPAGNE**

Le nouveau gouvernement a annoncé l'élargissement des conditions donnant droit au tarif social de l'électricité (permettant d'obtenir une réduction de 25% du tarif régulé). Le décret établit trois catégories de consommateurs (vulnérables, très vulnérables et vulnérables en risque d'exclusion) et fixe de nouveaux seuils de revenus (11 300€ pour un ménage d'une personne et 19 000€ pour une famille avec deux enfants). Les consommateurs considérés comme très vulnérables et vulnérables en risque d'exclusion bénéficieront d'une remise de 40% sur le tarif régulé. Ces derniers ne pourront être l'objet d'une coupure électrique sans l'intervention des services sociaux.

### **LES GISEMENTS PORTUGAIS DE LITHIUM POURRAIENT S'AVERER PLUS IMPORTANTS QUE PREVU**

Le Portugal compte déjà parmi les 10 principaux pays au monde bénéficiant de réserves de lithium mais les gisements pourraient être encore plus importants que prévu. Les principales réserves sont situées dans le nord du pays (Guarda, Barroso-Alvão, Serra de Arga, Seixoso-Vieiros et Barca de Alva-Escalhão) et sont régulièrement revues à la hausse. Ainsi, l'entreprise minière britannique *Savannah Resources* a récemment augmenté de 44% son estimation des gisements de Barroso, à 20,1Mt de minerai d'une teneur en lithium de 1,04 %.

La demande mondiale en lithium est en pleine expansion du fait de son utilité pour la fabrication de batterie lithium-ion. Le Portugal y voit une opportunité pour développer des projets industriels. En janvier, le gouvernement a adopté une stratégie nationale qui prévoit l'attribution des contrats d'exploitation minière via des appels d'offres et vise à développer une industrie de transformation du minerai et de fabrication de batteries. Le Portugal lancera d'ici à la fin de l'année un appel d'offres pour attribuer les droits de prospections d'une dizaine de nouveaux gisements potentiels.



## ENVIRONNEMENT

### LE PROGRAMME PORTUGAIS D'ACTION POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CONSULTATION PUBLIQUE

Dans son Programme d'Action pour l'Adaptation aux Changements climatiques (P-3AC) présenté le 16 octobre, le gouvernement propose de mobiliser 371,1M€ d'ici 2020. La priorité est donnée à la lutte contre les incendies ruraux et les interventions dans les terrains agricoles et forestiers (128,5M€) et aux bonnes pratiques de gestion de l'eau dans l'agriculture, l'industrie et les villes, afin de réduire les phénomènes de sécheresse et de pénurie (124,4M€). Dans son dernier rapport, l'Agence européenne de l'environnement estime que les pertes économiques, engendrées entre 1980 et 2013 par des événements climatiques extrêmes, s'élèvent à 6,7Md€ au Portugal.

Pour sa part, l'Agence portugaise de l'environnement évalue les coûts économiques annuels des incendies à 100M€, sans prise en compte de ceux intervenus en 2017 et 2018 (les assurances ayant estimé des pertes à près de 700M€ pour les incendies de 2017). Le P-3AC est en consultation publique jusqu'au 28 novembre.

### LES SITES ESPAGNOLS DE RENAULT ADAPTENT LEURS CHAINES DE MONTAGE A LA PRODUCTION DE MODELES HYBRIDES

Après huit ans de production du modèle électrique Twizy, en exclusivité sur le site espagnol de Valladolid, le Groupe Renault a décidé d'en confier la fabrication à son usine de Busan (en Corée). L'objectif est d'adapter les lignes de montage de ce dernier à l'assemblage des nouveaux véhicules hybrides rechargeables de la marque, Captur et Mégane, qui seront produits à partir de 2020 par Renault Espagne.

### LES VENTES DE VEHICULES ELECTRIQUES AU PORTUGAL ONT PLUS QUE DOUBLE AU 1ER SEMESTRE 2018

Selon l'association du secteur automobile au Portugal (ACAP), 1 868 véhicules électriques ont été vendus au 1<sup>er</sup> semestre 2018, soit une multiplication par 2,6 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Le Portugal est ainsi devenu le 3<sup>ème</sup> pays européen en termes de ventes de véhicules électriques sur le total des ventes de véhicules légers (1,39%). Le gouvernement a lancé en 2009 le Programme pour la mobilité électrique et a mis en place des subventions d'achat<sup>1</sup>. Aujourd'hui, le Portugal compte 1 286 bornes de recharge, dont 536 mises à disposition par l'entreprise publique en charge du réseau de mobilité électrique *Mobi.E*<sup>2</sup> et 750 bornes par des acteurs privés. *Mobi.E* prévoit d'ouvrir encore une centaine de bornes d'ici la fin de l'année et 200 de plus durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Le développement des bornes devrait ensuite reposer sur les acteurs privés.

Les deux principaux fournisseurs de véhicules électriques au Portugal, *Nissan* et *Renault*, appellent à l'accélération de l'installation de bornes de rechargement. La gratuité de ces bornes du fait de la législation interdisant la facturation de l'énergie a jusqu'à présent été un frein à la multiplication et la bonne maintenance de ces installations. Cette situation changera à partir du 1<sup>er</sup> novembre, un système de paiement ayant été élaboré pour les bornes de rechargement rapide : un rechargement coûtera entre 3,20 € et 9,80 €, une part correspondant à l'énergie consommée (revenant à l'un des quatre fournisseurs d'électricité de mobilité électrique : *EDP Comercial*, *Galp Power*, *Prio.e* et *eVaz Energy*) et l'autre part, à l'utilisation de la borne (revenant à son opérateur). Les bornes de recharge normales demeureront, pour l'heure, gratuites (EDP ayant annoncé qu'elles pourraient devenir payantes d'ici 2019).

### LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ESPAGNOL ANNONCE DES MESURES POUR LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE POINTS DE RECHARGE ELECTRIQUE

Afin de soutenir un marché qui peine à décoller (3 900 véhicules électriques vendus en 2017, soit <0,05% des ventes totales : 1,3M) et lutter contre les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur transport (représentant 40% des émissions totales du pays), le gouvernement espagnol a annoncé la suppression du « *gestor de carga* » ou gestionnaire de la charge

<sup>1</sup> Chaque année, un chèque de 2.250 € ainsi que des exemptions d'impôts sont accordés aux 1.000 premières personnes présentant une preuve d'achat d'un véhicule électrique ; le chèque pour les cyclomoteurs et les motocycles électriques sont limités à 20 % de leur valeur, pour un maximum de 400 € ; et les entreprises bénéficient d'exemptions sur l'achat de véhicules électriques

<sup>2</sup> 58 bornes de rechargement rapide et 478 bornes de rechargement normal.



(personnalité administrative créée en 2010, limitant le nombre d'entreprises autorisées à vendre l'électricité pour la recharge des véhicules électriques et chargées du maintien en service de ces derniers). L'objectif est ainsi d'éliminer les obstacles administratifs pour l'installation et la gestion des points de recharge. L'Espagne compte actuellement 36 000 points de recharge pour un parc de véhicules 100% électriques de 10 500 véhicules.

#### LA TEMPÊTE TROPICALE LESLIE A TOUCHE LE PORTUGAL

La tempête tropicale Leslie, qui a touché le Portugal continental dans la nuit du 12 au 13 octobre, a causé 28 blessés légers et 61 personnes déplacées, et a plongé près de 300 000 foyers dans le noir. En effet, les vents violents (entre 180 et 190 km/h) ont endommagé les infrastructures de distribution d'électricité, principalement dans la région de Coimbra (Centre). Le gouvernement a annoncé une aide comprise entre 10 M€ et 15 M€ pour les agriculteurs ayant subi des dommages causés par la tempête.

#### DE NOUVEAUX INCENDIES TOUCHENT LE PORTUGAL, MAIS LOIN DES PROPORTIONS DE L'AN PASSE

Au début du mois d'août, le feu a de nouveau ravagé le sud du Portugal. Pendant plus d'une semaine, l'incendie de Monchique a consommé 27000 ha de forêts, détruit une vingtaine d'habitations principales et provoqué 41 blessés. Le ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural a ouvert un processus d'appel à candidatures pour aider les 500 agriculteurs touchés. Ce plan, doté de 5 M€, s'inscrit dans le cadre du Programme de développement rural PDR2020 et financera l'acquisition d'animaux et la récupération de cultures, véhicules et structures agricoles.

Le taux de financement est de 100 % pour les investissements inférieurs à 5 000 €, puis est dégressif jusqu'à 50 % pour ceux qui sont supérieurs à 50 000 €. Un autre incendie s'est déclaré en octobre près de Lisbonne, dans la forêt de Sintra, brûlant 485 ha et faisant 21 blessés. Le feu ne s'est néanmoins pas propagé jusqu'au parc de Sintra, classé paysage culturel par l'UNESCO.

\*\*\*\*

Responsable de la publication : Hervé Le Roy

Ambassade de France en Espagne  
Service Économique Régional  
C/ Marqués de la Enseñada, 10  
28004 Madrid



*Copyright :*

*Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid*

*Clause de non-responsabilité :*

*Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

Rédigé par :

Léa AUTIER, Yasser ABDOULHOUSSEN et Alvaro ESPINO

Internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ES>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT>

Suivez-nous sur Twitter : @FR\_Eco\_Iberica

